

Le signalement du patrimoine de l'enseignement supérieur

Une réflexion renouvelée

Dans le projet d'établissement 2012-2015 de l'ABES, le patrimoine est concerné par plusieurs orientations stratégiques ; il fait surtout l'objet d'un programme spécifique, constituant, avec les ressources électroniques, l'une des deux priorités du projet en termes de renforcement et de raffinement du signalement des ressources du réseau (axe 5). La synthèse qui suit est le reflet des contributions apportées sur ce terrain par le conseil scientifique de l'ABES, un séminaire mixte des CA et CS, un atelier thématique lors des Journées ABES de mai 2011 et, enfin, par un focus group *ad hoc* constitué pour analyser les résultats d'une enquête de satisfaction. Trois orientations majeures sont définies : le maintien du soutien au traitement rétrospectif ; la prise en compte de la diversité patrimoniale et tout particulièrement des fonds non livresques ; l'évolution des outils de signalement.

Le manuscrit, l'imprimé : rétroconversion et reprise des données

L'étude confiée au cabinet Van Dijk sur les rétroconversions dans le SUDOC devrait permettre de définir des priorités au plan national. L'enquête de 2008 sur le patrimoine des établissements d'enseignement supérieur et de recherche a, quoi qu'il en soit, révélé l'ampleur des besoins : il est des établissements importants dont le taux de couverture catalographique informatisée des fonds patrimoniaux est inférieur à 40 %. Y compris au sein des collections clairement identifiées comme patrimoniales (en gros, manuscrits et imprimés avant 1830), la part non encore traitée – donc pas même susceptible d'être rétroconvertie – est importante. On considérera, partant, que les objectifs catalographiques fixés à la lisière des XVIII^e et XIX^e siècles, au moment où se posaient les fondements du paysage bibliothécaire qui est le nôtre, ne sont pas atteints. Ce besoin du traitement « document en main » doit être pris en compte. D'autant plus qu'il obéit aujourd'hui à un cadre rigoureux d'exigence scientifique et qu'il rencontre la volonté de certains établissements de recentrer leurs expertises sur les données à forte valeur ajoutée que représentent les fonds spécialisés et/ou précieux, en consacrant moins de forces au catalogage original des collections courantes, pour lesquelles des solutions alternatives existent (externalisation, réservoirs de métadonnées).

Parmi les ensembles requérant un travail de signalement à la source, figurent la plupart des documents qui échappent à la normalité monographique : recueils factices (rassemblant sous une reliure uniforme plusieurs ressources imprimées, parfois mêlées de manuscrits et documents graphiques, dont l'approximation voire l'inexistence du dépouillement sont régulièrement constatées), *ephemera* et non-livres (factums, actes, etc.).

Par ailleurs, au-delà des rétroconversions se pose au-



Martial, *Épigrammes*,
Venise, vers 1472. Exemplaire peint par le Maître des putti
© Bibliothèque Mazarine

jourd'hui tout aussi légitimement la question de leur reprise, seule susceptible de garantir une vocation de référence des contenus catalographiques. L'excellence des métadonnées est imposée par la recherche, mais aussi par la disponibilité croissante des contenus numérisés. C'est naïveté de croire que la numérisation dispense de la description catalographique. Au contraire, la diffusion numérique du patrimoine écrit est injonction renouvelée d'identification, d'explicitation et de partage en ligne de l'intelligence du document, y compris sous des aspects non ou mal couverts par les outils traditionnels de signalement (contenu graphique, filiations textuelles, particularités d'exemplaires, etc.). La seule reprise des données d'autorité est l'occasion d'apporter au réseau, et *via* ses produits dérivés (IdRef) à l'ensemble de la communauté, des données de référence hautement spécialisées, pour lesquelles l'expertise est rare hors le monde bibliographique et bibliothécaire : enlumineurs, graveurs et illustrateurs, imprimeurs-libraires, relieurs, anciens possesseurs. La reprise consistera également en une révision systématique, sur certains corpus, des attributions textuelles ou éditoriales. Les recherches bibliographiques publiées depuis une vingtaine d'années démontrent que la proportion est toujours plus importante qu'on ne le soupçonne des fausses adresses, des contrefaçons et des dissimulations que le régime de l'édition ancienne imposait. Des entreprises aussi diverses que le *Répertoire du théâtre français imprimé entre 1630 et 1660* dressé par Alain Riffaud (2009), l'inventaire des œuvres d'Helvétius publié par David Smith (2001), ou le catalogue collectif des *Bibles* rédigé par Martine Delaveau et Denise Hillard (2003), ont ainsi contribué à réviser datations, attributions, et parfois amené à repenser toute l'histoire éditoriale d'une œuvre. Il y va de la pertinence de nos outils de signalement : un aller-retour est indispensable entre ceux-ci et les données de la recherche, les unes devant nécessairement nourrir les autres et réciproquement.

Dans cette perspective d'enrichissement des métadonnées, l'exemplaire est à considérer, qui porte souvent des éléments déterminants de la valeur patrimoniale (rareté, provenance, décor, reliure, compléments manuscrits). On sait, depuis le travail effectué sur l'édition *first folio* de Shakespeare (1623), que la confrontation des exemplaires peut être décisive pour l'établissement même d'un texte ; plus largement leur analyse est indispensable à l'intelligence de l'édition, de sa diffusion, de ses usages, et à la compréhension de nos collections. Ces données sont généralement absentes des sources utilisées par les rétroconversions. On notera en passant que la numérisation, qui rend théoriquement possible la comparaison entre versions ou éditions, a de fait tendance à fétichiser un exemplaire, à donner en ligne un poids d'autorité à l'exemplaire choisi (ou pas choisi du tout) pour une première numérisation. Cette tentation, d'autant plus inévitable que les projets de numérisation ne peuvent se conduire sans se préoccuper de savoir si l'édition sélectionnée est déjà disponible en ligne, est problématique : elle ressuscite d'une certaine manière l'utopie de l'exemplaire idéal, écartée par les historiens comme une facilité trompeuse ou une aporie.

Dans CALAMES, l'incomplétude ou la péremption des données rétroconverties du *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques en France* (CGM) sont universellement constatées, sur les plans codicologique (datation, identification des mains, des enlumineurs, collations) comme philologique (révisions d'attribution, identification fine des contenus textuels). Là encore l'intégration des données de la recherche impose un chantier global de rattrapage, préalable à une activité courante de veille. Remarquable à cet égard est le catalogue collectif allemand *Manuscripta Mediaevalia*, où production et mise à jour se font en collaboration avec les chercheurs, qui signent certaines de leurs contributions. L'outil combine astucieusement les fonctions de catalogue et de publication scientifique, ce qui permet de mobiliser avec profit les expertises.

L'image, l'archive : chasse aux angles-morts

Les fonds patrimoniaux qui ont suscité les réflexions les plus nourries sont de deux types et posent la question du périmètre des outils de signalement.

Le premier ensemble est celui des archives, dans leur acception la plus large : données, produites ou versées. La question reste toutefois posée, pour les deux dernières catégories, de la légitimité de leur présence en bibliothèque (la loi de 1979 sur les archives, reprise dans le Code du Patrimoine est-elle compatible avec l'ambition de services documentaires pleinement conscients de leurs fonctions de conservation dans un contexte d'autonomie des universités ?). Collections manuscrites et fonds archivistiques sont souvent complémentaires et leur frontière perméable. Les



archives de la recherche, personnelles ou institutionnelles, constituent des ensembles hétérogènes (souvent à cheval sur les périmètres du SUDOC et de CALAMES), mais dont l'importance patrimoniale (présumée pour les archives intermédiaires) rend nécessaire une approche et un signalement cohérents.

Les fonds iconographiques, d'autre part, représentent un volume considérable, dont le poids, tel qu'apparu dans l'enquête de 2008, est sans doute sous-estimé : les seules photographies y sont évaluées à 3 millions d'unités. Même si la norme de description de l'image fixe (1997) reste pertinente, l'approche traditionnelle, à la fois « documentaire » et unitaire (i.e. « monographique »), est largement inadaptée pour deux raisons qui peuvent paraître contradictoires : d'abord en considération de leur masse, ensuite parce que l'estampe, la photographie, le dessin, l'affiche se prêtent davantage à une approche tantôt muséographique (qui impose disponibilité de la reproduction et description articulée autour du contenu iconographique), tantôt archivistique (fonds ou séries cohérents). Cette réflexion peut-elle se réduire à une hésitation entre traitement de masse en EAD et traitement à l'unité en MARC ? Dans les deux cas, la fourniture de l'image est désormais aussi indispensable que l'affichage des métadonnées. Le constat invite-t-il à la conception d'un troisième outil (inconcevable sans la définition d'un format propre) ou d'une solution de type *Discovery Tool* tirant parti à la fois du SUDOC, de CALAMES et d'entrepôts hébergés par les établissements ? On rappellera au passage le retard pris dans l'intégration des langages d'indexation iconographique les plus universels (Iconclass). L'enjeu est important : considérer une excessive singularité du document iconographique maintient sa présence dans un « angle mort » des outils collectifs



ou sert le développement d'initiatives éclatées (mais sans doute, isolément, séduisantes comme savantes).

L'image en tant que telle mais également l'image dans le document (l'enluminure dans le manuscrit, la gravure dans l'imprimé) nécessitent une approche renouvelée. À cet égard, l'ABES ne peut rester indifférente au sort de Liber Floridus. Certes ni l'architecture de cette base ni son périmètre (l'enluminure sans son *codex*) ne seraient aujourd'hui définis tels qu'ils l'ont été, mais cette réalisation, utilisée, identifiée, représentée par excellence le produit numérique intégrant une forte valeur ajoutée scientifique (indexation structurée ; valorisation des données de la recherche en histoire de l'art médiéval), qui constitue aujourd'hui, toutes proportions gardées, le principe des « équipements d'excellence ». Rien à voir avec la simple photothèque suggérée pour lui succéder.

La reliure, l'incunable : évolution et ouverture des applications

L'extension du signalement et la prise en compte des patrimoines « délaissés » ne sont pas sans incidence sur l'orientation du projet de l'ABES en faveur du développement de ses outils. Le pas d'un signalement systématique des reproductions numériques est à prendre ; l'intégration de l'image dans le catalogue, esquissée par l'articulation de CALAMES avec Liber Floridus, se poursuit avec le projet CALAMES Plus de dépôt/diffusion d'images relatives aux archives et manuscrits. De même, se pose la question de la liaison – voire d'une interopérabilité – avec les outils développés par des opérateurs partenaires ou des établissements du réseau (par exemple, la *Bibliothèque virtuelle des manuscrits médiévaux* conçue par l'Institut de recherche et d'histoire des textes). Plus largement, la réflexion sur le signalement conjoint des originaux et de leurs reproductions numériques doit se poursuivre : le choix de traiter ces deux ressources dans le SUDOC comme deux documents parallèles génère pour l'utilisateur un certain désarroi. Et la réflexion serait incomplète si elle se limitait à la seule relation exemplaire original / fac-similé numérique, sans intégrer le signalement d'autres exemplaires déjà disponibles en ligne ailleurs, et cela sans la moindre ambiguïté pour l'utilisateur.

Pas plus dans le contrat 2012-2015 qu'auparavant, la numérisation des contenus patrimoniaux ne figure au rang des missions de l'ABES, mais la mise en œuvre de services performants d'accès à ces ressources est d'autant plus indispensable que signalement et accès ne sont plus dissociables. À cet égard le constat est partagé d'une incapacité de NUMES à répondre aux besoins des établissements comme à ceux de leurs publics. Un groupe de travail décidera de son sort, une hypothèse étant de restreindre sa

fonction à celle d'outil de pilotage des projets numériques au service de l'administration centrale.

L'évolution des applications sera également dictée par celle des formats et des modèles de description : RDA fait l'objet depuis 12 mois d'une évaluation stratégique et technique ; la « FRBRisation » est en marche ; la publication de la norme relative aux monographies imprimées entre 1501 et 1830 est imminente ; le catalogue des incunables conservés en France, qu'on espère voir accueillir les données du CIBN (incunables de la BNF), s'ouvrir en mode production, et s'adosser sur le plan international à l'ISTC et au *Gesamtkatalog der Wiegendrucke* se fait en MarcXML avec recours ponctuel à la TEI.

Enfin, l'enrichissement des métadonnées classiques passe aussi par la prise en compte de l'infra-documentaire, c'est-à-dire des éléments de granularité fine auxquels nos systèmes ne ménagent pas suffisamment d'accès (les sous-ensembles textuels certes, mais aussi les images contenues et leurs identifiants, le matériel typographique, les supports, les reliures). Une tendance constatée dans les établissements est celle du développement, en marge des systèmes collectifs, d'outils *ad hoc* pour gérer et afficher ces données, qui sont souvent construits comme des bases de données d'ambition scientifique, mais dont la structure n'est pas normalisée ni ouverte à l'interopérabilité. Dans le meilleur des cas, notamment quand elles sont conçues avec des professionnels de la documentation, ces bases font l'objet d'une articulation rétrospective aux outils généraux de signalement (par exemple la base des reliures de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, rendue accessible depuis CALAMES et le SUDOC). Le CERL a ouvert un chantier de réflexion sur ce terrain de l'infra-documentaire patrimonial, en étant tout particulièrement attentif aux données de provenance ou de reliures. Il y a là encore pour l'ABES matière à intégrer, mais aussi à susciter.

Yann Sordet



Ce qu'en dit le projet d'établissement

5.5.2 Patrimoine

Le signalement des collections patrimoniales constitue un axe fort du projet de l'ABES, à la fois par l'évolution des outils et l'aide financière apportée aux établissements pour la rétroconversion de leurs collections.

Rétroconversions

La poursuite du financement des rétroconversions (SUDOC et CALAMES) constitue un axe important du volet patrimoine. L'étude en cours sur les rétroconversions SUDOC (bilan et prospective) permettra de définir les priorités d'un plan d'action national en ciblant les fonds présentant un intérêt patrimonial. Les premiers dépouillements montrent que les fonds non encore traités représentent encore un volume considérable, les financements attribués par l'ABES pourront être étendus au catalogage rétrospectif sur des actions ciblées.

Numérisation

L'ABES n'a pas de mission quant à la numérisation des contenus, mais a néanmoins vocation à proposer des services en matière de signalement et d'accès, et ce à différents points de la chaîne de production numérique.

L'application NUMES ne correspond pas aux attentes des établissements : un groupe de travail établira des propositions sur son avenir qui repose sur sa pertinence comme outil de pilotage pour les politiques de numérisation du MESR, voire pour l'ANR ou l'AERES.

La demande des établissements porte moins sur le signalement des corpus traités ou en projet que sur la visibilité des unités numérisées.

Images

Parmi les conclusions de l'Enquête Patrimoine, menée par la SDBIS en 2008, figure le poids important et sans doute sous-estimé des documents iconographiques dans les collections des bibliothèques. Une grande partie de ces ensembles, marqués par de forts particularismes, n'a pas encore été décrite. Le soutien de l'ABES à ce signalement, au même titre que celui aux actions de rétroconversion, sera étudié.

Il apparaît que les catalogues collectifs ont peu d'avenir s'ils ne prennent pas dès maintenant le tournant d'un signalement systématique des reproductions numériques. Les possibilités d'articulation des notices avec des images, des textes intégraux ou avec d'autres notices seront élargies. L'ABES proposera plus de fonctionnalités pour la création de liens et/ou de vignettes cliquables (sur le modèle des solutions proposées dans CALAMES).

CALAMES

L'ABES fera évoluer les services et fonctionnalités de CALAMES en y intégrant les archives scientifiques des laboratoires, celles des bibliothèques, en articulant CALAMES avec les outils des autres opérateurs, notamment l'IRHT et sa BVMM (Bibliothèque virtuelle des manuscrits médiévaux). Le service d'hébergement d'images constitue un axe d'enrichissement de CALAMES. Il fera l'objet d'une évaluation avant sa généralisation.

Liber Floridus

Plusieurs options sont possibles pour sortir Liber Floridus de sa déshérence : transformer Liber Floridus en simple photothèque ou bien explorer d'autres solutions – où l'ABES pourrait jouer un rôle – tenant compte de la spécificité scientifique de Liber Floridus.

Incunables

L'ABES se positionnera en vue de l'intégration, pour son périmètre d'action, des données du futur catalogue numérique des incunables français.

Réédition de la brochure de présentation de CALAMES

La brochure CALAMES, Catalogue en ligne des archives et des manuscrits de l'enseignement supérieur, vient d'être rééditée.

Elle intègre les récentes évolutions de CALAMES :

- toujours plus de collections décrites ;
- davantage de manuscrits numérisés et accessibles en ligne ;
- la possibilité d'enrichir les notices.

Disponible sur demande par courriel (✉ com@abes.fr), elle peut aussi être téléchargée sur le site de l'ABES.

